

**BORDEREAU DE VERSEMENT  
AUX ARCHIVES DEPARTEMENTALES DE LA MEUSE**

Service versant : Préfecture, deuxième direction, 1<sup>er</sup> bureau.

Date de prise en charge : 21 janvier 1977

Pilon : articles 1-2, 4-40, 42-55, 59-69

Nombre total d'articles (liasses, boîtes, registres) : 5

Métrage : 0,30 m.l.

Dates extrêmes du versement : 1975

Délai de communicabilité maximum :

Communicabilité : immédiate

numéro des articles	description des articles	dates extrêmes
	<b>Comptabilité publique</b>	
3	Réimputations – situations – relevés mensuels TG Marne – Rappels traitements de décembre et période complémentaire.	1975
41	Mutuelle, caisse nationale de sécurité sociale, URSSAF, IRCANTEC	1975
56-58	Titres de perception : retenues pour pension civile et militaire (TG Marne, Meuse et Moselle) pour l'année en cours et l'année antérieure, versements de fonds sur dépense en capital TG Meuse, versement de fonds sur dépense des ministères TG Marne et Moselle, recettes accidentelles à différents titres, taxe sanitaire, contribution des communes aux dépenses de police, produits des chanceliers diplomatiques et consulaires.	1977
	56-57 Education	
	58 Finances, Intérieur, Travail , Justice, Jeunesse et sports.	